

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1808/SG/FIN autorisant M. Saïd Ali Omar à acquérir un terrain bâti sis à Djibouti, quartier 1, titre Foncier n° 1625.

n° 74-1808/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
21 novembre 1974

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1974

Date du numéro
10 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Omar est autorisé à acquérir un terrain bâti, sis à Djibouti, quartier 1, boulevard 2, d'une superficie de 73 mètres carrés et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1625 au nom de M. Houssein Mohsein Yafi.